

DECRET N° 2009-066 DU 18 MARS 2009

Chargeant **Monsieur Joseph AHANHANZO, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI)**, de l'intérim de **Monsieur Roger DOVONOU**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du **16 au 20 février 2009**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2008 - 637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;

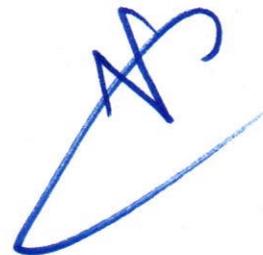
DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Joseph AHANHANZO, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI)** est chargée de l'intérim de **Monsieur Roger DOVONOU, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche** pour la période du 16 au 20 février 2009

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 mars 2009

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,**



Dr. Boni YAYI